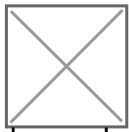


Les objecteurs de conscience de lâ??armÃ©e israÃ©lienne bravent la rÃ©pression en sÃ©opposant au gÃ©nocide

Description

Face Ã des peines de prison plus longues et Ã une hostilitÃ© publique grandissante, une nouvelle gÃ©nÃ©ration de rÃ©fractaires considÃ©re le refus du gÃ©nocide Ã la fois comme un devoir moral et un acte porteur dÃ©espoir.

Par Oren Ziv, le 8 septembre 2025



Jeunes IsraÃ©liens brÃ©lant leurs convocations militaires pour protester contre le gÃ©nocide Ã Gaza, Ã Tel Aviv, le 15 juillet 2025. (Oren Ziv)

En collaboration avec LOCAL CALL

Mi-juillet, quelques dizaines de jeunes militants juifs israÃ©liens ont dÃ©filÃ© dans les rues de Tel Aviv pour protester contre le gÃ©nocide en cours Ã Gaza. La manifestation sÃ©est terminÃ©e sur la place Habima, au centre-ville, oÃ¹ dix participants ayant reÃ§u des convocations de lâ??armÃ©e les ont brÃ©lÃ©es et ont publiquement dÃ©clarÃ© leur refus de sÃ©enrÃ©ler.

LÃ©acte a provoquÃ© un vÃ©ritable tollÃ© sur les rÃ©seaux sociaux israÃ©liens, dÃ©clenchant une vague de messages privÃ©s Ã© certains de soutien, dÃ©autres hostilesÃ© ainsi que des appels Ã la violence lancÃ©s par des pages de droite.

Ã« Tous les jours aprÃ©s avoir brÃ©lÃ© nos convocations, je recevais des appels Ã», raconte Yona Roseman, 19 ans, lâ??une des participantes, dans un entretien avec +972. Ã« Je ne sais pas si ce geste Ã© lui seul peut changer les choses, mais si ne serait-ce quÃ©un seul soldat prend parti contre ce gÃ©nocide, cÃ©est dÃ©jÃ© une victoire. Ã«

Roseman est lâ??une des sept jeunes IsraÃ©liennes emprisonnÃ©es en aoÃ»t pour avoir refusÃ© dÃ©effectuer leur service militaire, en signe de protestation contre le gÃ©nocide et lâ??occupation menÃ©s par IsraÃ©l. Selon le rÃ©seau dÃ©objecteurs de conscience Mesarvot, il sÃ©agit du nombre le plus Ã©levÃ© dÃ©objecteurs incarcÃ©rÃ©s au cours de la mÃ©me pÃ©riode depuis la crÃ©ation du collectif en 2016. Leurs peines varient de 20 Ã© 45 jours, probablement suivies de nouvelles convocations, et de plusieurs autres peines de prison avant dÃ©Ã©tre officiellement exemptÃ©s.

Au total, 17 jeunes IsraÃ©liens ont Ã©tÃ© emprisonnÃ©s pour avoir publiquement refusÃ© la conscription depuis le dÃ©but de la guerre. Le premier, Tal Mitnick, a passÃ© 185 jours derriÃ©re les

barreaux. Un autre, Itamar Greenberg, est resté incarcéré près de 200 jours à la plus longue peine infligée à un objecteur de conscience depuis plus d'une décennie. Ces deux situations reflètent **le durcissement de la position de l'armée** : selon Mesarvot, celle-ci semble avoir abandonné sa politique prudente de libération des fractaires après 120 jours, faisant désormais des peines prolongées la nouvelle norme de la répression.

Si l'objection de conscience parmi les jeunes appelés reste rare dans la société israélienne, l'agression d'Israël contre Gaza a déclenché une vague de refus plus conséquente parmi les réservistes. Plus de 300 d'entre eux, la plupart ayant été rappelés pour servir dans la guerre contre Gaza, ont demandé du soutien au mouvement de refus **Yesh Gvul** (« Il y a une limite »).

« Ce qui distingue cette vague de refus, contrairement à celles liées à la Première guerre du Liban ou aux Intifadas, c'est qu'à l'époque, il s'agissait de fractaires sélectifs, qui refusaient de partir au Liban ou en Cisjordanie », explique Ishai Menuchin, président de Yesh Gvul. « Aujourd'hui en revanche, **la plupart des fractaires refusent en bloc de participer à l'armée**, et donc à la machine du génocide. »

Parmi les 300 réservistes soutenus par **Yesh Gvul**, seuls quatre d'entre eux ont été traduits en justice. En effet, l'armée choisit généralement soit de libérer rapidement les réservistes fractaires, soit de trouver d'autres arrangements, à l'inverse du traitement réservé aux jeunes objecteurs n'ayant pas encore été appelés.

« La décision de refuser est beaucoup plus simple aujourd'hui »

Le 17 août, le jour où Roseman a annoncé son refus, environ 150 manifestants se sont rassemblés devant le bureau de recrutement de sa ville natale, Haifa. Roseman, elle-même arrêtée six fois lors de manifestations dirigées par des Palestiniens à Haifa, a assisté à l'intervention rapide de la police qui a déclaré la manifestation illégale et, comme c'est régulièrement le cas lors des rassemblements anti-guerre palestiniens dans la ville, a violemment arrêté dix personnes.

« Une véritable prise de conscience de l'ampleur de la destruction que notre État orchestre, de la souffrance qu'il inflige à ses citoyens, **exige une action en conséquence** », a déclaré Roseman à la foule avant que la manifestation ne soit dispersée. « Si vous percevez l'ampleur des atrocités et que vous vous considérez comme des âmes morales, vous ne pouvez pas continuer à faire comme si de rien n'était, quelque soit le coût social ou légal de vos actions. »

Roseman avait pris la décision de refuser la conscription début 2023, alors qu'elle participait aux manifestations hebdomadaires contre les efforts du gouvernement pour affaiblir le pouvoir judiciaire. À l'époque, elle était affiliée avec le « bloc anti-occupation », une petite section qui militait pour établir le lien entre la réforme judiciaire et l'occupation continue par Israël des territoires palestiniens au grand dam des organisateurs de manifestations plus traditionnels. Elle faisait également partie des 230 jeunes ayant signé, quelques semaines avant le 7 octobre, la lettre **« Jeunesse contre la dictature »**, s'engageant à refuser de rejoindre l'armée tant que la démocratie ne sera pas garantie pour tous ceux qui vivent sous la juridiction du gouvernement israélien.

« Je pense que la décision de refuser est bien plus simple aujourd'hui, dit Roseman. Le militarisme et l'obéissance ne sont plus des sujets de débat, car un génocide est en cours, et il est évident qu'on ne s'engage pas dans une armée qui commet un génocide. »

D'abord impliquée dans l'activisme avec les Palestiniens en assurant une présence protectrice dans les communautés rurales palestiniennes de Cisjordanie face à la violence des colons et de l'armée, et en rejoignant les manifestations contre le génocide à Haïfa, Roseman a déclaré que ses relations personnelles avec des militants palestiniens ont fait que renforcer sa décision de ne pas s'engager sous les drapeaux. « Si vous voulez être partenaire des Palestiniens, vous ne pouvez pas intégrer l'armée qui les tue, dit-elle. Ce sont des personnes que vous connaissez, dont on a détruit les maisons, ou qui sont assassinées ».

Son œuvre de solidarité avec les Palestiniens lui a également fait comprendre les limites de toute tentative de réformer le système de l'intérieur. « Il arrive qu'un soldat me lance une grenade assourdissante, ou même arrête, j'ai assisté à la démolition de maisons dans lesquelles j'avais dormi, les maisons de camarades militants palestiniens. Cela change vraiment votre perspective, vous comprenez réellement que cette armée n'est pas la vôtre, qu'elle est en fait contre vous. »

Outre les effets sur sa vie de militante, la décision de Roseman de refuser l'appel a également un coût personnel. « Certains camarades de classe ont coupé les ponts avec moi à cause de cela. J'ai quitté mon programme d'année de césure plus tôt en raison des difficultés liées à mon refus, » expliqua-t-elle. Sa famille « est restée à ses côtés en tant que fille, mais ce n'est pas une décision qu'ils ont soutenue. »

Contrairement à la plupart des objecteurs emprisonnés dans les prisons militaires israéliennes, Roseman passe la majeure partie de ses journées en isolement. En tant que prisonnière trans, elle n'est autorisée à sortir que pour de courtes pauses, en dernier dans la file, conformément à la politique de l'armée, elle a également subi cette année par une autre objectrice trans, Ella Keidar Greenberg.

« Il est important pour moi de le souligner, surtout après avoir été traitée de manière humiliante lors de mon arrestation pendant des manifestations : **l'attitude de l'État à l'égard des personnes queer n'est libérale et progressiste que dans des conditions bien précises**, dit-elle. Dès que vous ne correspondez plus aux critères nationaux, vos droits vous sont retirés. »

« Nous n'en sommes pas là par hasard »

Le 31 juillet, quelques semaines avant l'incarcération de Roseman, deux Israéliens de 18 ans, Ayana Gerstmann et Yuval Peleg, ont été condamnés respectivement à 30 et 20 jours de prison pour avoir refusé de s'enrôler. Gerstmann a depuis été libérée, tandis que Peleg a été copé une peine supplémentaire de 30 jours. Au vu de cas similaires, il est probable que sa peine soit prolongée 4 ou 5 fois avant qu'il ne soit libéré de ses obligations militaires.

« Je suis ici pour avoir refusé de prendre part à un génocide et pour envoyer un message à quiconque veut bien entendre : tant que le génocide continue, nous ne pouvons pas vivre dans la paix et la sécurité », a déclaré Peleg avant d'entrer en prison.

Issu d'une famille sioniste libérale de la ville aisée de Kfar Saba, Peleg explique que sa décision de refuser la conscription est rationnelle. « À la maison, on ne parlait jamais du refus. On parlait beaucoup de Bibi [Netanyahou], et un peu de l'occupation », a-t-il expliqué dans une interview commune avec Gerstmann avant leur incarcération.

Pour Peleg, la découverte de médias en ligne non israéliens, dans les premiers jours de la guerre, a constitué un tournant. « Cela m'a donné une perspective que je n'avais pas en grandissant. À un moment donné, j'ai compris que l'armée israélienne n'était pas l'armée droite, protectrice et juste que je croyais. »

Peu à peu pendant la guerre, la mesure que l'ampleur de l'offensive israélienne contre Gaza devenait plus claire, « la décision de ne pas s'enrôler est devenue relativement facile », explique-t-il. Le refus lui a aussi offert une possibilité d'exprimer sa dissidence. « Il n'y a pratiquement aucun endroit dans ce pays où l'on peut dire ce genre de choses. »

Pour Gerstmann, qui a grandi dans la banlieue de Tel-Aviv, à Ramat Gan, la décision de refuser l'appel s'est construite sur plusieurs années. « En cinquième, on nous avait donné un devoir pour la Journée de Jérusalem : écrire sur des lieux de Jérusalem. Ça était censé éveiller des sentiments patriotiques, mais pour moi, cela a eu l'effet inverse », se souvient-elle.

Bien que l'occupation ait souvent été discutée à la maison, elle ne l'avait réellement découverte qu'à ce moment-là. « Ma mère m'a suggéré d'aller voir le site de BâTselem et de lire sur Jérusalem-Est pour le projet scolaire », a-t-elle raconté à +972. « Ça était la première fois que je voyais ce qui s'y passait. J'ai été choquée. »

Dans le système éducatif israélien, ajoute-t-elle, « on parle toujours de Jérusalem-Est uniquement dans le contexte de l'unification de la ville, et on glorifie la guerre de 1967 [au cours de laquelle Jérusalem-Est a été prise]. Soudain, j'ai découvert toutes les injustices et les souffrances que cela impliquait. »

À 16 ans, elle avait déjà pris la décision de ne pas s'enrôler dans l'armée. « J'ai dit à une amie que je voulais obtenir une exemption pour raison de santé mentale parce que je m'opposais à l'occupation », raconte-t-elle. Son amie l'a mise au défi : « Si ce sont tes convictions, pourquoi ne pas simplement les assumer et les dire ? Pourquoi as-tu besoin de te cacher derrière des mensonges ? »

« Ça est ce moment-là que ça a fait tilt pour moi », se souvient-elle. « J'ai compris qu'elle avait raison que je devais crier mon refus haut et fort, clairement et publiquement. »

À l'instar de Roseman et Peleg, Gerstmann a réalisé que les raisons de refuser l'appel devenaient évidentes, et ce dès le début de la guerre à Gaza, avec l'intensification de l'offensive israélienne contre le peuple palestinien. « Il est devenu beaucoup plus clair que ce refus était le bon choix, qu'il ne fallait en aucun cas coopérer avec les agissements de l'armée à Gaza. »

Gerstmann et Peleg espèrent que chaque soldat envoyé à Gaza lira leur refus comme un message exprimant la liberté de choisir. « Pendant des années, on nous a conditionnés à croire qu'il fallait s'enrôler, qu'il était impossible de remettre cela en cause. Mais ce que nous voyons

aujourd'hui Gaza, c'est la ligne rouge qui prouve qu'il existe bel et bien un choix. »

« Nous avons atteint un niveau de violence et de destruction inégal dans l'histoire de cette terre, » a déclaré Peleg. « Israël ne redeviendra jamais ce qu'il était le 6 octobre 2023. Il est clair qu'un génocide se déroule autour de nous. Face à cela, nous refusons. »

Pour Peleg, il était important de souligner que la campagne d'antisémitisme d'Israël à Gaza ne surgit pas de nulle part. « Nous n'en sommes pas arrivés là par accident, » explique-t-il. « Israël a toujours porté en lui des éléments d'occupation, de fascisme et de racisme envers les Palestiniens depuis 1967 bien sûr, mais depuis la Nakba en réalité. Le génocide actuel contre les Palestiniens suit la même logique. »

Même si l'opinion publique israélienne tend de plus en plus vers la droite, Gerstmann espère toujours que ses actes auront une influence. « La phrase *« Il n'y a pas d'innocents à Gaza »* est entendue fréquemment, elle se banalise. C'est très inquiétant ; mon refus de l'appel est en réalité une façon de lutter contre le désespoir », a-t-elle expliqué. « J'espère que cela ouvrira les yeux de certains et leur permettra de réfléchir et de comprendre ce que l'armée fait en leur nom. »

Toutes deux disent avoir peur de déclarer publiquement leur refus de la conscription, dans une société où un tel acte est assimilé à de la trahison. « Bien sûr, c'est effrayant, mais cela ne m'a pas dissuadé », a déclaré Gerstmann. « Au contraire, ce que nous voyons depuis le début de cette guerre a fait comprendre que je devais absolument opposer à la conscription »

« **Je ne peux plus en faire partie** »

Deux autres objecteurs de conscience ont été emprisonnés le mois dernier. Ils se sont confiés à +972, tout en choisissant de rester anonymes pour des raisons personnelles et familiales.

R., un jeune homme de 18 ans originaire de la ville de Holon, a été condamné à 30 jours de prison. « J'ai décidé de refuser l'appel avant le 7 octobre, mais après avoir vu la destruction de Gaza, j'ai compris que je ne pouvais plus continuer à hésiter », a-t-il déclaré. « À partir de là, m'enrôler était tout simplement hors de question pour moi. »

Son message à l'intention des autres jeunes est direct : « Refusez, tout simplement. Dans le climat actuel, au vu de ce qui se passe à Gaza, il faut résister. »

Un autre objecteur, B., a suivi un parcours plus atypique. À 19 ans, il s'était enrôlé dans l'Administration Civile à l'organisme militaire qui dirige les Palestiniens en Cisjordanie. Il a toutefois décidé, après huit mois de service, de refuser l'appel, ce qui lui a valu une peine de 45 jours de prison.

« Avant de m'enrôler, j'étais allé en Cisjordanie, j'y ai rencontré des gens et j'ai compris la situation sur place », se souvient B. « C'était difficile pour moi à ce moment-là, je n'avais vraiment pas envie de rejoindre l'armée. [Mais ensuite] j'ai parlé avec certaines personnes, et elles ont convaincu de le faire malgré tout. »

Ce quâ??il a vu Ã la base militaire a confirmÃ© son choix de refuser la conscription. Â« Pendant lâ??entraÃ©nement et sur le terrain, jâ??ai vu beaucoup de choses et je me suis dit : â??*Waouh, je ne peux plus faire partie de Ã§a.*â?•Lâ??attitude des autres soldats â?? la maniÃ©re dont ils parlaient, dont ils se comportaient â?? des gens animÃ©s par un racisme extrÃªme, a motivÃ© ma dÃ©cision en grande partie. Â»

La brutalitÃ©, selon lui, Ã©tait omniprÃ©sente. Â« Jâ??ai vu des Palestiniens se faire frapper sans aucune raison. Ils les attachent, les laissent menottÃ©s en plein soleil pendant 24 heures, face contre terre, Ã genoux, sans eau ni nourriture. Les soldats passaient Ã cÃ´tÃ© et leur donnaient des coups de pied. Jâ??Ã©tais choquÃ©. Â»

Â« DÃ©s mon deuxiÃ¨me jour, jâ??ai vu un dÃ©tenu et jâ??ai demandÃ© ce quâ??il avait fait. On mâ??a dit quâ??il â??nâ??avait pas obÃ©iâ??. Puis jâ??en ai vu un autre attaquÃ© Ã coups de pied. On mâ??a dit : â??*Il le mÃ©rite.*â?• Ces situations Ã©taient frÃ©quentes. Â»

Un incident le hante encore. Â« Un soldat parlait en hÃ©breu Ã un Palestinien, et quand celui-ci rÃ©pondait en arabe, le soldat lui a violemment cognÃ© la tÃªte contre un mur en disant : â??*Tu es en IsraÃ©l, parle hÃ©breu.*â?• Je lui ai dit : â??*Il ne comprend pas.*â?• On voyait ce genre de violence tout le temps. Â»

Personne nâ??est Ã lâ??abri de tels abusâ?? pas mÃªme les personnes Ã©trangÃ©res. Â« Jâ??ai vu un Palestinien de 70 ans battu comme plÃ´tre. Quand jâ??ai demandÃ© aux autres soldats ce quâ??il avait fait, ils mâ??ont rÃ©pondu quâ??il avait â??manquÃ© de respect aux militairesâ??. Â»

Â« Ils nâ??avaient rien Ã lui reprocher, alors ils lâ??ont retenu pendant 14 ou 15 heures, sans nourriture ni eau, puis lui ont dit : â??*La prochaine fois, ne le refais pas.*â?• Ils ne lâ??ont mÃªme pas transfÃ©rÃ© Ã la police â?? quâ??auraient-ils bien pu lui reprocher ?

Oren Ziv est photojournaliste, reporter pour Local Call, et membre fondateur du collectif de photographie Activestills.

Traduction : CB pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source : [+972 Magazine](#)

date crÃ©Ã©e

2025/09/12